



COMMUNE DE
MONTREUX

Communiqué de presse

Montreux, le 18 avril 2016

Embargo lundi 18 avril /18 heures

A Montreux, le Centre de congrès 2m2c se réinvente

Conformément aux nouvelles normes sécuritaires, le Centre de congrès de Montreux a l'obligation de modifier une partie importante de ses infrastructures. Mais au-delà des impératifs techniques, la Municipalité a souhaité conduire une réflexion de fond sur l'avenir du 2m2c, non seulement en tant que moteur économique et touristique de la Commune et de sa région, mais également comme lieu d'activité et de vie pour les Montreusiens.

Des mandats d'étude parallèles ont été confiés à quatre groupements interdisciplinaires d'architectes et ingénieurs, avec pour mission d'examiner trois axes de réflexion étroitement imbriqués : éléments sécuritaires incontournables - mise à niveau de l'existant – développement.

Ces trois axes étaient déclinés dans un cahier des charges détaillé selon les besoins suivants : mise aux normes des voies de fuite, mise aux normes parasismiques, mise aux normes incendie et désenfumage, renouvellement des équipements et des installations obsolètes et, enfin, exploration de différentes possibilités de développement, comme un restaurant, une billetterie commune aux divers acteurs concernés, la création de nouveaux espaces polyvalents, etc. Il s'agit en effet de moderniser ce bâtiment emblématique, de faire évoluer ses usages, de capitaliser sur sa polyvalence et de préserver les investissements techniques consentis récemment.

Le lauréat

Au terme de la procédure, la Municipalité a validé le choix du lauréat sur recommandation du collège d'expert, soit le projet du groupement mené par CCHE Architecture & Design, avec le bureau d'économiste Pragma Partenaires SA et le bureau BG ingénieurs Conseils, tous trois basés à Lausanne.

Le projet lauréat s'est distingué des trois autres, notamment par la dynamique modulaire, évolutive et polyvalente des solutions proposées ainsi que la qualité de plusieurs approches techniques, tout en garantissant une certaine économie de moyens. A ce stade, le projet n'est cependant pas encore figé. Les solutions définitives seront étudiées dans le détail au cours de la prochaine étape de la procédure, subordonnée à l'approbation préalable d'un crédit d'études par le Conseil communal.

Les prochaines étapes

1. Préavis pour l'octroi du crédit d'études par le Conseil communal – automne 2016
2. Etude détaillée du projet par le groupement lauréat et mise à l'enquête, sous réserve de l'octroi du budget par le Conseil.
Durée de l'étude : un an
3. Préavis au Conseil Communal pour le crédit de réalisation - fin 2017
4. Début des travaux – prévu au 2^e semestre 2018

Les projets des quatre groupements ayant participé aux mandats d'études parallèles font l'objet d'une exposition ouverte au public dans l'enceinte du 2m2c jusqu'au 28 avril 2016.

La Municipalité

RESTRUCTURATION DU CENTRE DE CONGRES

Exposition publique des quatre projets de mandats d'étude parallèles

- du vendredi 15 avril au jeudi 28 avril 2016, samedis et dimanches exceptés
- de 17 à 19 heures
- Centre de congrès 2m2c, niveau A2, accès par la rue Emery. Entrée libre.

Pour obtenir des informations complémentaires, veuillez-vous adresser à :

M. Laurent Wehrli, Syndic	021 962 77 74 ou 079 221 80 62
M. A. Feissli, Conseiller municipal	021 962 79 31 ou 079 214 25 44
M. G.-F. Sentinelli, Chef de service	021 962 78 01 ou 079 309 40 01